

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

– Audition, à huis clos, de M. Justin Vaïsse, directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sur la politique étrangère des États-Unis.

Mercredi
24 janvier 2018
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n°036

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

**Présidence
de Mme Marielle de
Sarnez, *présidente***



Audition, à huis clos, de M. Justin Vaïsse, directeur du Centre d’analyse, de prévision et de stratégie au Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères, sur la politique étrangère des Etats-Unis.

La séance est ouverte à neuf heures trente.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Chers collègues, nous sommes très heureux de recevoir ce matin M. Justin Vaïsse, directeur depuis 2013 du Centre d’analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l’Europe et des affaires étrangères. Le CAPS produit des analyses extrêmement importantes avec trois objectifs : favoriser le débat d’idées, éclairer les décisions prises au ministère des affaires étrangères et rehausser l’influence française dans les cercles de réflexion européens et internationaux. J’espère ne pas vous faire rougir, monsieur le directeur, en citant *Le Monde*, qui vous a surnommé, lors de votre nomination, « le stratège du Quai d’Orsay » – je ne sais pas si cela fera plaisir à tout le monde.

Vous-même êtes spécialiste de la politique étrangère des États-Unis que vous avez observée de très près, ayant passé six ans au sein de la Brookings Institution, à Washington. Avec un peu de recul, vous pourrez nous dire si les fondamentaux de la politique étrangère américaine sont en train d’évoluer, et, le cas échéant, quelles en sont les conséquences pour la France et l’Europe.

Je serai également heureuse que vous vous exprimiez sur le Forum de Paris annoncé par le Président de la République lors de ses vœux à la communauté diplomatique ce mois-ci. Prévu pour se tenir du 11 au 13 novembre, ce forum, dont vous avez la responsabilité, est présenté comme une réflexion sur l’organisation du monde.

Nous avons donc au moins deux raisons de nous réjouir de vous recevoir ce matin.

Votre exposé, d’une vingtaine de minutes, sera suivi d’un échange avec les députés présents.

M. Justin Vaïsse, directeur du Centre d’analyse, de prévision et de stratégie du ministère de l’Europe et des affaires étrangères. Merci beaucoup, madame la présidente. Je suis très heureux de retrouver votre commission – ma dernière audition remonte à la fin de l’année 2016. Le Centre d’analyse, de prévision et de stratégie existe depuis 1973. Il est composé à parité de diplomates et de contractuels qui apportent à cette structure de moins d’une vingtaine de personnes un regard différent. Ainsi, ma collègue Maya Kandel, déjà auditionnée par votre commission en tant qu’experte spécialiste des États-Unis, a rejoint le CAPS récemment. Elle offre un exemple de cet assez fructueux mélange des genres.

Notre mission est en fait double.

D’une part, nous jouons le rôle d’une interface entre le monde de la recherche – universités, laboratoires et *think tanks* français et étrangers – et la diplomatie française. Nous essayons d’apporter à la diplomatie française, au Quai d’Orsay et à l’ensemble de l’appareil d’État la masse des connaissances qui existent en dehors de cet appareil d’État. Pour ce travail de passeurs, nous recourons à des consultants et nous entretenons des rapports privilégiés avec les centres de recherche et universités.

D'autre part, il s'agit de conseiller le ministre sur ses orientations de politique étrangère, avec un double privilège. Le premier est le temps, puisque nous n'avons pas les tâches de nos camarades des directions géographiques – dossiers, notes d'entretien, instructions aux postes, etc. Nous pouvons lire donc lire à la fois ce qui est produit en interne et ce qui est produit à l'extérieur du ministère, et donc avoir un regard un peu décalé. Deuxième privilège, en l'absence de filtre entre le ministre et nous-mêmes, puisque nos notes parviennent directement au ministre, nous avons une liberté de ton. Michel Jobert avait créé ce qui s'appelait à l'époque le Centre d'analyse et de prévision pour qu'il soit le poil à gratter du Quai d'Orsay. Nous essayons en effet de produire des analyses différentes de celles des directions ; sinon, l'existence d'un tel service n'aurait guère d'intérêt.

Nous avons quelques autres fonctions, notamment de prospective. Nous faisons par exemple des exercices d'alerte précoce réguliers, à un horizon de six mois, en travaillant avec les directions du ministère et avec d'autres services de l'État. De temps en temps, nous faisons de la prospective à plus long terme. Vous a ainsi été envoyée au cours de l'automne la dernière édition des *Carnets du CAPS*, avec le travail que nous avons fait sur les mondes de 2030 – le premier semestre de l'an dernier ayant, pour des raisons évidentes, été plus calme, nous en avons profité pour essayer de nous projeter à plus long terme.

Avant d'aborder les États-Unis et la politique étrangère de Trump, je me permets une sorte de note méthodologique. Trump n'est pas un président comme les autres. Si c'était le cas, nous parlerions aujourd'hui de stratégie, d'idéologie, de moyens, de choses « normales ». Avec Trump, tout cet attirail intellectuel, tout ce qui fonde le sérieux et la grandeur, en quelque sorte, de l'analyse des relations internationales, et donc de la formulation de la politique étrangère, n'est utile que de façon secondaire. Ce qui prime dans l'analyse de la politique étrangère de Trump, c'est de bien comprendre l'interaction entre deux mondes qui existent quasi séparément à Washington. Le premier monde est celui du président, de son imaginaire, de ses névroses, de son ego, de ses manies, de son intuition, de ses tweets et de ses conseillers les plus proches, comme Steve Miller, Kellyanne Conway et quelques autres. Le deuxième monde est un peu le « surmoi » par rapport au « ça », pour reprendre la terminologie de Freud. Les impulsions du président sont assez brutes et très souvent contradictoires – reprenez systématiquement ses tweets, vous en trouverez toujours un qui contredit le dernier en date. Ce deuxième monde du surmoi est celui de ses conseillers, de la machinerie gouvernementale américaine, avec ceux que l'on a appelés parfois « les adultes » puisque tel est un peu le rôle qu'ils jouent, sans forcément pouvoir imposer leur volonté, vis-à-vis du président : le *chief of staff* de la Maison Blanche John Kelly, le secrétaire à la défense James Mattis, le secrétaire d'État Rex Tillerson, le conseiller à la sécurité nationale McMaster et quelques autres. Il y a aussi toute la machinerie du Conseil de sécurité nationale, avec des gens compétents qui font de leur mieux, mais qui n'ont qu'un rapport indirect avec ce premier monde de Trump. Tout l'enjeu, pour comprendre le système, est de voir les interactions qui peuvent se nouer. Un bon exemple a été fourni le mois dernier par la publication de la *Stratégie de sécurité nationale* des États-Unis, document assez rationnel qui essaie de prendre en compte les préférences du président – un président méfiant des alliés, fasciné par les hommes forts, plutôt porté sur le protectionnisme, toujours convaincu que les États-Unis se font avoir dans les accords internationaux, en particulier commerciaux – et, malgré tout, de tracer une certaine continuité avec la politique précédente. Lorsque Trump l'a présentée, les menaces décrites, notamment du côté de la Russie et la Chine, devenaient des possibilités de faire des accords « formidables » avec ces pays, et les alliés présentés comme clés par le document devenaient des pays immensément riches qui ne font pas leur travail. C'est un exemple, mais il illustre bien la problématique principale.

Deuxième point, que s'est-il passé depuis l'entrée en fonction de Trump, il y a à peu près un an ? Au-delà des scandales, des tweets et de l'agitation quotidienne de Washington, il importe de voir les faits. C'est ce que le tableau à votre disposition permet de faire. Nous avons passé au crible vingt-trois dossiers de politique étrangère en essayant de montrer, à côté de ce que Trump avait dit, ce qui s'est fait effectivement, c'est-à-dire quelle a été la politique étrangère américaine, et puis, dans les dernières colonnes, de quelle logique ces faits, ces actions, ces actes ressortaient. Nous distinguons quatre types de logique pour essayer de comprendre les dynamiques de cette politique étrangère américaine, types de logique expliqués en dernière page du document. La première logique est celle des adultes : le président a des tas d'idées mais ses conseillers parviennent à lui dire que telle d'entre elles, comme se retirer tout de go de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), est mauvaise et contrevient aux intérêts américains. Ainsi, Trump a décidé non le retrait de l'ALENA mais la mise en place d'une commission qui révisé, avec les Mexicains et les Canadiens, cet accord. La deuxième logique est « tout sauf Obama ». Il est assez classique, dans n'importe quelle démocratie qui connaît des alternances, de vouloir se démarquer de son prédécesseur, mais, aux États-Unis, cela devient une logique en soi. Il s'agit pour Trump de plaire à son électorat, à cette base d'à peu près un tiers d'Américains qui le soutiennent quelles que soient les turbulences politiques et pour lesquels il est prêt à beaucoup de choses, tels le retrait de l'accord de Paris ou le transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem. La logique *America First* relève un peu plus de l'idéologie et du rationnel : c'est la logique qui veut que l'Amérique passe avant tout et, plus précisément, que les États-Unis s'accordent un peu de protectionnisme, de souci de leurs intérêts immédiats, particulièrement en matière de commerce international, et se protègent des influences extérieures, comme avec la construction d'un mur à la frontière mexicaine ou le *Muslim ban*. La dernière logique est la logique du chaos. Le chaos est très répandu depuis un an dans presque tous les domaines d'action, comme avec le *Muslim ban*, retoqué plusieurs fois par les juges. Il est particulièrement sensible en ce qui concerne la Russie, en raison de l'enquête en cours, des liens entre l'équipe du président et les Russes et de l'intervention de la Russie dans les réseaux sociaux et par des actions de hacking au cours de la campagne présidentielle de 2016. Nous avons là une opposition très forte entre, d'une part, Trump, qui n'a jamais critiqué la Russie et encore moins Vladimir Poutine d'une quelconque façon, et, d'autre part, le Congrès et la plupart des conseillers du président. Cela donne une politique qui n'offre aucune visibilité.

Le document mis à votre disposition montre une continuité sur certains sujets, parfois une continuité avec Obama, du moins une continuité bipartisane : sur l'Afghanistan, sur l'OTAN, car, malgré toutes les interrogations et le fait que le président n'aime pas l'OTAN, estimant que les États-Unis s'y font avoir, la présence de la puissance américaine en Europe reste une réalité et le président a fini par réaffirmer l'attachement des États-Unis à l'OTAN. Même sur certains points qui peuvent nous choquer, en réalité, un autre président républicain n'aurait pas agi très différemment. En revanche, des ruptures non seulement avec Obama et le consensus bipartisan, quand il existe, mais également avec la tradition républicaine se font jour : en matière de commerce ; avec la décision de transférer l'ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, décision que le président Bush n'a jamais prise en dépit d'un acte du Congrès qui lui en donnait l'instruction ; avec le mur à la frontière mexicaine ; avec le *Muslim ban* ; avec le retrait de l'UNESCO. Certes, Reagan avait retiré les États-Unis de cette dernière organisation, mais ils y étaient revenus sous Bush et il y avait un consensus républicain pour y rester. Une rupture plus importante, plus générale, est la rupture avec le multilatéralisme, la diplomatie. Fondamentalement, le président Trump n'aime pas les organisations multilatérales et l'action collective. Selon lui, chaque fois, les États-Unis se font

avoir et il ne faut pas continuer sur cette voie. Les dégâts sont moins importants au cours de cette première année qu'ils n'auraient pu l'être ; ainsi, les coupes au détriment de l'ONU sont moins drastiques que ce que l'on avait craint. Le budget de l'ONU n'en est pas moins en baisse et les États-Unis ne jouent pas un rôle constructif, si bien que la responsabilité de cette action collective repose sur d'autres épaules.

En 2017, Trump, au fond, a eu de la chance : il n'y a pas eu de grande crise. Peut-être avons-nous eu collectivement de la chance qu'il n'ait pas eu à faire face à une crise majeure comme le 11 septembre ou comme la Somalie au début du mandat de Bill Clinton. Compte tenu de la désorganisation à la Maison Blanche et de l'impulsivité du président, nous aurions eu beaucoup à craindre.

Que se passera-t-il cette année ? Certaines crises sont possibles. Songeons notamment à l'Iran et à l'ultimatum fixé pour la révision du *Joint Comprehensive Plan of Action* (JCPOA), le plan global d'action conjoint, soit l'accord sur le nucléaire iranien conclu le 14 juillet 2015, ultimatum qui expire le 10 mai prochain. La situation en Corée du Nord est particulièrement explosive. Et, impliqués dans de nombreuses zones du globe, les États-Unis pourraient avoir à prendre des décisions par ailleurs – j'ai souligné le caractère un peu particulier des modalités actuelles de prise de décision.

Dans le domaine commercial, le déclenchement des hostilités attendu en 2017 compte tenu de ce qu'avaient été la campagne et les déclarations de Trump n'a pas vraiment eu lieu. Les États-Unis se sont retirés du *Transpacific Partnership* (TPP), mais, au fond, c'est un acte de sabotage unilatéral, puisque cet accord était favorable aux intérêts américains. Trump a remis en question l'ALENA en entamant cette négociation avec les Mexicains et les Canadiens et il est possible qu'il décide de s'en retirer au cours de l'année, quand bien même cela pourrait nuire aux intérêts républicains, y compris dans des États ayant massivement voté en faveur de Trump.

Que se passera-t-il avec la Chine ? Nous pouvons faire deux hypothèses. Les hommes du président, ses proches, peuvent l'emporter et eux veulent lancer une guerre commerciale, notamment Peter Navarro, dont l'ouvrage *Death by China* montrait comment, depuis l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les intérêts commerciaux américains avaient souffert du fait de la déloyauté chinoise en matière de normes et standards sociaux et environnementaux, de subvention aux exportations, du fait du *dumping*, etc., Robert Lighthizer, représentant au commerce des États-Unis, et Wilbur Ross sont également sur cette ligne. De l'autre côté, le secrétaire au Trésor Mnuchin ou le conseiller économique Cohn conseillent au président de ne pas lancer cette offensive commerciale contre la Chine. Il est possible qu'il les écoute, tout simplement parce que la croissance américaine s'est poursuivie tout au long de l'année 2017 et pourrait se poursuivre, une partie de l'année 2018 en tout cas, alimentée par ces baisses d'impôts massives votées par le Congrès, sous l'impulsion du président, un peu la seule réalisation du président au cours de cette première année.

Que ce soit en politique étrangère ou en politique intérieure, le président et ce Congrès ont fait peu de chose, et ce fut presque toujours dans le sens de la destruction. En politique étrangère, mentionnons : retrait de plusieurs organisations, blocage des mécanismes de d'arbitrage et de décision collective – par exemple, le refus de nommer des juges à l'organe de règlement des différends de l'OMC, qui obère le fonctionnement normal de l'organisation –, retrait de l'UNESCO, retrait des accords de Paris, retrait partiel, et sans doute bientôt complet, du JCPOA, auquel les États-Unis sont évidemment partie prenante

avec les cinq autres partenaires. Bref, cette politique se définit essentiellement négativement par le retrait, par la destruction et assez peu par la construction. En politique intérieure, c'est un peu la même chose, avec une dérégulation massive. La seule réalisation est cette baisse d'impôts massive, puisque le président n'a pas réussi à abolir l'Obamacare, loi adoptée en 2010, et à la remplacer par une quelconque alternative.

Se profilent les élections de mi-mandat du mois novembre prochain. Pour l'instant, les démocrates sont donnés vainqueurs à la Chambre des représentants. Au Sénat, c'est un peu plus compliqué : le Sénat est renouvelé par tiers tous les deux ans, les sénateurs étant élus pour six ans, et la carte électorale est très défavorable aux démocrates en ceci que cette année ce sont de nombreux sièges démocrates et peu de sièges républicains qui sont renouvelés, mais il se pourrait que le Sénat passe aussi aux mains des démocrates. Nous pouvons donc nous attendre à un gouvernement divisé. Jusqu'à présent, le gouvernement était uni, il n'y avait pas de « cohabitation » entre le président et le Congrès. Si cette éventualité se réalise, le climat politique risque de se détériorer encore plus fortement à Washington car il fait peu de doute que les démocrates lanceraient la procédure d'*impeachment* contre le président soit sur la base de l'enquête en cours menée par Robert Mueller sur les liens entre la campagne de Trump et la Russie, soit pour d'autres motifs, par exemple financiers, mais l'impopularité de Trump est telle qu'il est difficile d'imaginer que les démocrates ne fassent pas campagne sur cette promesse d'*impeachment*, cette promesse de « tacler » le président. Cela ne veut pas dire qu'il sera effectivement destitué. Si la procédure est lancée au début du mois de janvier prochain par une Chambre des représentants majoritairement démocrate, il revient ensuite au Sénat de se prononcer en tant que jury, aux deux tiers. Les démocrates peuvent remporter la moitié des 100 sièges au Sénat ; en revanche, une majorité démocrate de 67 sièges est tout à fait hors de portée. Il n'y aura donc pas d'*impeachment*, à moins que des républicains ne décident de se joindre aux démocrates. Traditionnellement, le parti à la Maison Blanche perd les élections de mi-mandat. En l'occurrence, les pertes pourraient être extrêmement importantes, ce qui dégradera encore plus la situation politique.

Un dernier mot maintenant des effets sur le système international dans son ensemble de cette politique brouillonne, peu lisible et souvent contradictoire. En termes de réputation d'abord, les États-Unis sont retombés à leur niveau de la guerre d'Irak en 2003 et 2004. Cette perte de prestige et cette image dégradée dans l'opinion publique mondiale ont évidemment un coût diplomatique réel, et important. L'affaiblissement des États-Unis pèse sur les différents équilibres en Asie de l'Est, au Moyen-Orient et ailleurs ; cela modifie évidemment les calculs des autres acteurs du système international. La Chine est le plus grand bénéficiaire de ces hésitations et de ces turbulences, tandis que d'autres pays, comme la Russie ou des pays du Moyen-Orient, en profitent pour avancer leurs pions.

Au-delà de ces modifications du système international, il y a la question des normes. Les États-Unis nous avaient habitués à être les défenseurs des normes, évidemment avec des lacunes, de l'hypocrisie, des doubles standards, mais tout de même, et ils avaient une certaine ambition en matière de gestion des biens publics mondiaux et des défis collectifs. Ce n'est plus le cas, et l'exemple donné par Trump n'est pas perdu pour tout le monde, notamment en ce qui concerne les rapports du pouvoir avec la presse ou les droits de l'homme. De nombreux pays se sentent autorisés à faire la même chose que Trump attaquant les journalistes ou remettant en question les normes et les droits de l'homme. Tout cela marque évidemment un recul et une défaite de ces normes et standards.

Je m'en tiens à cet aperçu en ce qui concerne les États-Unis, mais je serai heureux d'entrer dans les détails, mesdames et messieurs les députés, à la faveur des questions que vous me poserez.

Le deuxième sujet sur lequel vous m'interrogez n'est pas sans lien avec le premier. Depuis plusieurs années, le CAPS mène une réflexion sur le fait que les Français plutôt efficaces diplomatiquement sont insuffisamment présents dans les lieux où se débattent les questions internationales, où se forment les concepts et les représentations du monde. Dans ces rencontres internationales, il est très fréquent qu'il y ait neuf Allemands, cinq Britanniques, souvent un Italien et un Espagnol et pas de Français – ou alors le Français ne parle pas anglais et ne peut échanger et défendre une vision propre. Un deuxième problème est que Paris n'est pas suffisamment un endroit où l'on parle des questions internationales. Pour cela, on va à Davos, comme en ce moment, à la conférence de Munich sur la sécurité ou, pour les questions de sécurité en Asie de l'Est, au Shangri-La Dialogue de Singapour.

Il y a deux ans, un rapport d'Yves Saint-Geours traitait de ces questions. L'an dernier, Pierre Buhler en a rédigé un autre sur la place de la France dans le débat d'idées. En ressortait notamment l'idée d'organiser un événement annuel à Paris qui soit non pas la réplique de ceux de Davos, Munich ou au club de discussion Valdaï mais quelque chose de différent qui corresponde un peu à notre vocation.

Le modèle était bien plutôt celui de la COP21 que celui de ces grandes conférences internationales. Deux éléments nous intéressent particulièrement dans la réussite de la COP21 : premièrement, l'articulation du Nord et du Sud, la conciliation des exigences du G77 et d'un certain nombre de pays du Nord, ce qui n'était pas du tout écrit d'avance, avec une attention réelle portée aux pays du Sud, pas simplement les plus importants ; deuxièmement, une articulation entre, d'une part, les États et les organisations nationales, et, d'autre part, une société civile qui ne se limite pas aux ONG mais qui rassemble les villes, les entreprises, les syndicats, les groupes religieux, les groupes d'experts et la masse des ONG, pas simplement les ONG occidentales.

Cette inspiration nous a servi de base pour faire des propositions à l'Élysée. Le Président de la République en a parlé lors de son discours à la conférence des ambassadeurs à la fin du mois d'août dernier. Puis il a jugé utile de me confier une mission pour la préfiguration de ce qui s'appelle donc maintenant le Forum de Paris sur la paix. Cela a été décidé aux mois de novembre et décembre dernier, cela formera une partie des commémorations du 11 novembre prochain, auxquelles le Président de la République a invité 83 chefs d'État à Paris. L'idée du Président de la République est de ne pas se limiter à la commémoration du passé et de la guerre – c'est important mais cela ne suffit pas – et de profiter de la présence de ces chefs d'État et de ces délégations pour se tourner vers la paix, l'avenir et la construction de la paix. Le Forum de Paris repose sur l'idée que la paix n'est pas simplement l'absence de guerre même si elle est généralement définie négativement comme l'armistice, la suspension des hostilités. En fait, une paix durable et soutenable, c'est une coopération internationale, ce sont les institutions internationales, la justice internationale, la gestion en commun des biens publics mondiaux et du climat, tous facteurs qui contribuent à faire reculer la guerre et ses causes. La paix est sous-investie. Le budget de l'ONU diminue, tandis que tous les budgets militaires augmentent et que des forces assez puissantes contrecarrent cet objectif de paix, en particulier les forces du populisme à l'intérieur d'un certain nombre de pays démocratiques. En outre, la concurrence internationale et la multipolarité font que l'attitude des différents pays est de moins en moins coopérative et de plus en plus concurrentielle face aux défis mondiaux. L'idée est donc de proposer chaque

année un endroit où se réunissent tous ceux qui, comme le disait le Président de la République et comme le soulignait le ministre Jean-Yves Le Drian à la fin du mois de décembre dernier, souhaitent travailler sur l'organisation du monde, tous ceux qui pensent qu'une action collective est encore souhaitable et possible, tous ceux qui ont des projets pour organiser les choses un peu au-delà des frontières et qui estiment que les défis globaux ne pourront pas être relevés par les pays seuls mais nécessiteront une forme ou une autre d'action collective. Ils auront un endroit pour se regrouper et montrer que cette ambition n'a pas disparu. L'idée est donc que se tienne chaque année, en commençant le 11 novembre 2018, ce Forum de Paris. Ce serait une organisation privée, certes impulsée initialement par l'État, mais dont nombre de membres fondateurs seraient des pays du Sud. Le tour de table réunit l'Observer Research Foundation de New Delhi, la fondation brésilienne Getúlio Vargas, qui doit encore confirmer sa participation, la fondation panafricaine Mo Ibrahim. Cette organisation organiserait collectivement cette rencontre, qui serait non pas simplement une conférence où l'on parle mais une conférence centrée sur les solutions de gouvernance. Le mot n'est pas très heureux, c'est pourquoi il ne figure pas dans l'intitulé de la conférence, mais c'est bien de cela qu'il s'agit : comment réguler la mondialisation, organiser la gestion des biens publics mondiaux, améliorer et renforcer le soutien aux organisations multilatérales, souvent mal en point et qui souffrent d'un déficit d'image et de financement ? Les solutions seraient débattues, et, comme à la COP21, un espace permettrait aux organisations de présenter leurs projets, initiatives, concepts nouveaux en termes de gouvernance, dans différents domaines : paix et sécurité, justice, médiation, environnement, développement durable, monde numérique, puisque c'est devenu un enjeu majeur, et échanges humains, ce qui regroupe les questions touchant aux migrations, au commerce et à l'investissement.

L'ambition est que cette rencontre se tienne chaque année, et montre que Paris peut jouer encore ce rôle d'articulation entre les États et la société civile, d'une part, et entre le Nord et le Sud, d'autre part.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Je vous remercie beaucoup, monsieur le directeur, en particulier pour l'organisation de ce forum, très importante.

Il faudra que notre commission s'implique et que les organisateurs prennent en compte, au-delà de notre commission, la diplomatie parlementaire. Elle me semble essentielle pour les temps qui viennent. Nous aurons donc à prendre un rôle de leadership peut-être en liaison avec les parlements de tous les pays invités. Nous pouvons imaginer de travailler ensemble, nous pouvons imaginer, dans le cadre de ce forum de trois jours, des moments de rencontre pour que s'exerce la diplomatie parlementaire. Faites-nous des propositions, nous en ferons de notre côté. En tout cas, j'insiste ; il est important que les parlements, et notre commission, soient impliqués.

Chers collègues, vous avez la parole.

M. Jean-François Portarrieu. Monsieur le directeur, je souhaite aborder plus précisément l'état des relations entre les États-Unis et le Mexique. Pendant la campagne électorale et une fois élu à la Maison Blanche, Donald Trump a multiplié les déclarations intempestives à l'égard du Mexique et des Mexicains. On se souvient notamment du décret ordonnant la construction d'un mur et de l'imbroglie sur son financement.

C'est dans ce contexte fortement dégradé que se poursuivent depuis hier, à Montréal, les négociations sur le nouvel accord de libre-échange nord-américain, l'ALENA, qui unit les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Selon le tableau que vous nous avez distribué, vous considérez que le risque de rupture est fort. Les diplomaties européennes, celle de la France en particulier, ont-elles une marge de manœuvre ? Ont-elles encore un rôle à jouer ? Quels sont, selon vous, les différents scénarii de sortie ?

M. Michel Herbillon. Merci, monsieur le directeur, pour votre exposé, particulièrement intéressant, et pour le tableau que vous nous avez transmis. Vous serait-il possible de faire, en quelque sorte en direct et de vive voix, le même exercice à propos des relations entre les États-Unis et la France ? Ce serait tout à fait intéressant pour nous.

Le président Trump est venu en France très rapidement après l'élection du Président de la République, à l'occasion du 14 juillet. Le Président de la République avait évoqué l'idée que le président Trump pourrait changer d'avis, mais nous avons vu ce qu'il en était.

Dans les relations entre les États-Unis et la France, par rapport à la politique étrangère que notre pays mène, quelles sont les logiques d'action qui prévalent ? Sont-ce plutôt les adultes ou les impulsions désordonnées du président Trump qui ont voix au chapitre ? Sommes-nous dans une logique de continuité ou de rupture ?

Nous pouvons décliner ces questions en fonction des différents dossiers : l'Iran, le Proche-Orient, le transfert de l'ambassade à Jérusalem, à propos duquel nous avons réaffirmé notre position, l'Europe, la COP21, le climat, l'UNESCO, l'importance que le Président Macron accorde au multilatéralisme. Il existe une certaine volonté française de faire changer d'avis le président Trump sur certains avis.

Il serait intéressant aussi que vous nous parliez de la grande tournée du président Trump en Asie du Sud-Est. Quels en sont, selon vous, les résultats ?

M. Bruno Fuchs. Je retiendrai trois points parmi les nombreux sujets d'interrogation que soulèvent les États-Unis et Donald Trump.

En premier lieu, alors que Daech est sur le point d'être vaincu en Syrie et en Irak, les Américains affichent désormais leur volonté de s'implanter plus durablement en Syrie. Ils disposent déjà de deux mille soldats déployés dans le nord du pays et ont annoncé qu'ils ambitionnaient d'en former trente mille supplémentaires, issus des groupes armés ayant repris Raqqa. Ces soldats auraient pour mission de contrôler les frontières du territoire repris à Daech, annonce qu'ont dénoncée l'Iran, la Russie et la Turquie, cette dernière ayant lancé une opération terrestre contre les combattants kurdes du nord de la Syrie. Face à cette offensive, les Américains sont pour l'instant relativement discrets, mais les agissements turcs en Syrie risquent-ils d'infléchir la stratégie américaine en Syrie ?

En second lieu, après des mois d'escalade verbale et la profération de menaces de part et d'autre, qu'en est-il aujourd'hui des liens entre les États-Unis et la Corée du Nord ? Cette dernière semble avoir, temporairement du moins, changé de stratégie, le contre-pied le plus frappant en la matière étant sa participation aux jeux Olympiques en Corée du Sud. De leur côté, les Américains demeurent prudents et mesurés mais à quoi doit-on s'attendre, selon vous ?

Enfin, alors que la France est engagée au Sahel, en Centrafrique, et qu'elle est soutenue par ses alliés européens, les États-Unis restent clairement en retrait. Ce

positionnement a-t-il vocation à durer ou peut-il évoluer à la faveur d'autres mouvements dans la zone – je pense notamment à l'influence chinoise qui se renforce en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest ?

M. Maurice Leroy. Je souhaiterais que vous reveniez sur le processus de paix israélo-palestinien, et que vous nous précisiez notamment si les propos de M. Trump n'engagent que lui ou s'ils traduisent l'état d'esprit de l'administration américaine dans son ensemble.

Quelles seront, selon vous, les conséquences du discours du 6 décembre sur la reconnaissance de Jérusalem comme capitale ?

M. Christian Hutin. Il me semble que l'histoire se mondialise comme cela n'a jamais été le cas, allant jusqu'à rendre caduque l'approche historiographique qui fut celles des historiens allemands dans les années quatre-vingt avec l'histoire du quotidien.

Certains envisagent un changement d'équilibre entre ce qu'ils appellent les « démocraties », à savoir la Turquie, la Russie, la Chine, et les démocraties – les États-Unis, l'Europe, voire l'Inde. Il s'avère que les États-Unis, à qui ne restent plus que l'armée et la technologie, ne sont plus les gendarmes du monde, tandis que, à en croire les propos du président chinois lors du dernier congrès du parti communiste, l'un des buts de la Chine est d'arriver au même niveau d'armement, de performances militaires et de développement technologique que les États-Unis. N'y-a-t-il pas là quelque chose de la situation des années trente qui se rejoue, lorsque les démocraties s'affaiblissaient face aux dictatures ? L'affaiblissement des États-Unis ne constitue-t-il pas un réel changement de paradigme, avec tous les risques que cela emporte ?

M. Jean-Luc Mélenchon. Je suis très heureux de vous découvrir, et j'ai été très intéressé par votre vocabulaire et par vos analyses. J'ai beau avoir beaucoup d'amis au Quai d'Orsay, je n'en ai aucun parmi les spécialistes des États-Unis, sans doute parce que je considérais à tort que ceux-là ne constituaient qu'un magma informel de néoconservateurs ne méritant pas que l'on s'intéresse à eux. C'était une erreur, et je découvre en vous, en quelque sorte, mon « poil à gratter », car vos analyses s'avèrent très différentes de celles de l'équipe de spécialistes qui m'entoure.

Nous pensons en effet que les États-Unis sont une puissance dangereuse, d'abord parce qu'ils l'ont toujours été – en guerre pendant 222 ans sur 229 ans d'existence, c'est une nation agressive –, ensuite parce que c'est une puissance sur le déclin, qui perd toutes ses guerres, ce qui la rend plus dangereuse.

Selon vous, M. Trump constitue une rupture dans la continuité historique des États-Unis ; selon nous, il s'inscrit au contraire dans la logique du déclin, et il incarne de manière brouillonne, agitée extrême, les efforts tactiques fournis depuis des années par les Américains pour enrayer ce déclin.

La première cause de ce déclin a pour nom la Chine : si les échanges hors dollar continuent de se développer, la puissance du dollar sera remise en cause, et les États-Unis d'Amérique seront ramenés à ce que vaut réellement le dollar, c'est-à-dire rien. Leur tactique consiste donc à recentraliser la production, à couper la route des matières premières vers la Chine, à diviser les BRIC, qui restent leur plus gros adversaires, à monopoliser enfin les outils de la domination militaire.

J'aimerais, si ce n'est pas trop abuser, que vous me disiez ce qui ne correspond pas à la politique menée par Trump dans ce constat que je viens vous soumettre.

Quant aux parades que la France peut mettre en œuvre – et je vous rejoins sur l'idée que j'ai toujours défendue que nous ne voulons pas d'un monde multipolaire mais d'un monde organisé –, quel rôle peut y jouer l'UNESCO, puisque c'est de nouveau une Française qui le dirige ? Pourquoi l'institution ne pourrait-elle servir de point d'appui à notre stratégie diplomatique ?

M. Jean-Paul Lecoq. Merci pour cette belle analyse de la gouvernance actuelle des États-Unis. J'aimerais en savoir un peu plus sur la nature des liens réels entre le président des États-Unis et son administration. Cette dernière est-elle dans une position d'obéissance absolue ou peut-elle être considérée comme une faiblesse dans le dispositif présidentiel américain ?

La seconde partie de votre exposé m'a particulièrement interpellé. Vous nous avez expliqué que le président des États-Unis n'appréciait guère le multilatéralisme et se désintéressait en conséquence de l'UNESCO, voire de l'ONU. Or il me semble que la France déjuge aussi l'ONU en prenant l'initiative du Forum de Paris, et en considérant que les États ne sont plus nécessairement les mieux placés pour organiser la paix mais qu'il faut inclure dans cette diplomatie des associations, des ONG ou des entreprises et en quelque sorte la « privatiser ». Considérer que ce n'est qu'à ce prix que l'on saura construire une paix fiable et durable à l'échelle de notre planète est pour moi le coup de grâce porté à l'Organisation des Nations unies. Peut-être mon analyse est-elle erronée, mais j'aimerais que vous me le démontriez.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Vous avez évoqué les questions et les inquiétudes que pouvait susciter la politique étrangère du président des États-Unis. Mais, dans l'autre plateau de la balance, il y a une économie très bien portante, avec des baisses d'impôt dont profitent les salariés américains : cela ne pèse-t-il pas plus lourd, au bout du compte ?

M. Justin Vaisse. Je vais m'efforcer de répondre aussi honnêtement que possible à ces questions d'une grande richesse ; honnêtement parce je le ferai dans la limite de mes connaissances mais aussi dans la limite qui sépare les connaissances techniques des jugements politiques qu'on peut porter sur ces sujets.

En ce qui concerne le Mexique, c'est assez simple : Trump n'aime pas les pays qui ont un excédent commercial avec les États-Unis, c'est aussi simple que cela ! Ainsi, la Chine, le Mexique, l'Allemagne et le Canada font partie de sa liste noire. La France n'ayant pas – malgré tous ses efforts – d'excédent commercial avec les États-Unis, elle ne figure pas sur cette liste noire. Cette vision des échanges internationaux limitée à la question des échanges de biens et services au travers du prisme des excédents et des déficits est, par parenthèse, extrêmement réductrice, mais c'est celle de Trump

Dans le cas du Mexique, s'ajoute à ce grief d'excédent commercial une xénophobie, voire, selon certains, un racisme, avérés. Trump, ne lit pas – je ne parle même pas de livres mais des mémos que ses conseillers n'essaient d'ailleurs plus de lui faire lire ; il regarde essentiellement la télévision. L'émission « Fox & Friends », par exemple, diffusée sur la chaîne Fox News, a une très forte influence sur sa formulation de la politique étrangère ou de la politique en général. Il sait, en revanche, assez bien analyser les rapports de force dans le champ politique, déceler les faiblesses de ses adversaires ou repérer d'éventuels soutiens. Il

envoie donc des signaux à une partie de son électorat, clairement opposé à l'immigration, xénophobe et raciste. Tout ceci explique que le Mexique ne soit pas en odeur de sainteté à la Maison-Blanche.

Quant au rôle de la diplomatie française et européenne dans cette affaire, il ne peut être que très limité puisque les enjeux essentiels se concentrent autour de l'accord tripartite entre les États-Unis, le Canada et Mexique. La seule chose que nous pouvons faire, c'est évidemment de développer nos échanges avec le Mexique, mais cela ne remplacera jamais l'énorme masse de ses échanges avec son voisin du nord. Ces échanges commerciaux ont considérablement accéléré le développement du Mexique, mais le pays risque, sous l'administration Trump, de pâtir de cette position de partenaire privilégié qu'il occupait.

En ce qui concerne les relations entre la France et les États-Unis, il faut distinguer deux sphères d'interactions. La première, qui n'a pas été touchée par l'arrivée de Trump, est celle qui concerne la coopération en matière de renseignement, en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité, et la coopération militaire : ce sont des domaines qui n'intéressent pas Trump et qui sont pris en charge par James Mattis, le secrétaire à la défense.

Je fais ici une petite digression mais l'histoire est assez ironique car, en 2003, en poste à Washington au moment de la crise franco-américaine, j'ai pu constater la francophobie ambiante et l'animosité qu'éprouvaient pour nous les Américains, qui nous considéraient comme de mauvais soldats, des lâches, des *cheese-eating surrender monkeys* – littéralement, des singes capitulards bouffeurs de fromage. Or cette perception a radicalement changé ces quinze dernières années, du fait notamment de notre engagement en Afghanistan, en Afrique, en particulier au Mali. Elle a changé non pas tant dans l'opinion publique ou chez les Républicains que parmi les militaires, qui ont vu les Français capables de s'engager avec des moyens limités, prêts à sauter sur Tombouctou sans eau et sans base de soutien, autant de démonstrations qui nous ont enfin valu la reconnaissance de notre valeur militaire.

La France jouit donc d'une très bonne cote chez les militaires, qui constituent avec les milliardaires l'essentiel de l'entourage de Trump, en particulier auprès de ceux qui comptent parmi les « adultes » mentionnés dans le tableau que je vous ai fourni, à savoir Mattis, Kelly ou McMaster. Nos relations sur ce plan sont bonnes, et nous permettent de continuer à coopérer très concrètement sur le terrain, en particulier au Sahel, où les États-Unis nous fournissent un certain nombre de services, notamment du renseignement, qui sont utiles à nos opérations.

La seconde sphère est celle qui ressortit au monde de Trump. Dans ce monde, il y a plusieurs attitudes possibles. Celle d'abord d'Angela Merkel, laquelle à la malchance d'être dans le mauvais plateau de la balance commerciale et est donc très attaquée, en réponse de quoi elle s'oppose au président américain, en s'appuyant sur le droit ; celle ensuite de Theresa May, qui consiste à suivre la plupart du temps les États-Unis de façon aveugle parce qu'elle espère un soutien américain au moment du Brexit ; il y a enfin une troisième attitude adoptée par le président Macron, qui me paraît la plus efficace et consiste à aborder Trump, comme l'ont fait les chefs d'État les plus malins, c'est-à-dire en le flattant et en le traitant correctement, dans l'espoir que on pourra ainsi limiter les dégâts qu'il causera au système international et au multilatéralisme.

C'est selon moi beaucoup plus intelligent que de s'enfermer dans une posture de protestation, toute la question étant de savoir si cette posture conduit à des résultats sur le climat, sur l'Iran, sur Jérusalem, sur l'UNESCO et les autres dossiers... Et il faut bien

admettre que, pour l'instant, les résultats ne sont pas tout à fait à la hauteur. Néanmoins, Trump a convié le Président Macron pour une visite d'État aux États-Unis, et il est préférable que les appels de l'Élysée soient pris par la Maison-Blanche, de manière à ne pas perdre toute influence.

Au bout du compte, l'histoire dira ce qu'il en est de cette tactique, probablement dès cette année, où nous risquons d'affronter une ou deux crises transatlantiques, en particulier à propos de l'accord conclu en 2015 avec l'Iran que nous avons eu beaucoup de mal à obtenir et pour lequel la France s'est beaucoup battue. Nous sommes aujourd'hui en position de devoir le défendre face au président Trump, tout en estimant dans le même temps que certains agissements de l'Iran sont très problématiques, qu'il s'agisse de son expansionnisme régional ou de ses activités balistiques. Dans ces conditions, soit un compromis sera possible, soit il nous faudra contrer Trump pour empêcher la rupture d'un accord qui, objectivement, sert non seulement nos intérêts mais surtout les intérêts de la non-prolifération.

Pour ce qui concerne les questions régionales et d'abord la Syrie, il est clair que la solution de long terme est une solution politique, avec la mise en place, à Damas, d'un pouvoir inclusif accepté par l'ensemble des populations qui vivent dans les différentes régions.

Il est également clair que, si Bachar el-Assad reconquiert par la force l'ensemble du territoire syrien, y compris les régions où la population lui est fondamentalement hostile, cette perspective de transition politique vers l'installation d'un pouvoir inclusif ne se matérialisera pas. Pour des raisons à la fois politiques et stratégiques liées à la crainte d'une résurgence de Daech, les États-Unis ont annoncé qu'ils se maintiendraient en Syrie après la libération des territoires occupés par Daech autour de l'Euphrate et qu'ils participeraient aux discussions de Genève sur la transition.

La situation est par ailleurs rendue complexe par les mouvements de l'armée turque contre les Kurdes, qui ont été nos alliés dans la lutte contre Daech et étaient alors soutenus par les Américains. Cette offensive perturbe l'équilibre général des forces et affaiblit l'armée syrienne libre, privée de soutien, notamment dans la Ghouta orientale, assiégée depuis plusieurs années, mais également autour d'Idlib, où les bombardements sont quasiment quotidiens. Il y a donc tout lieu d'être pessimistes sur les effets induits de l'opération turque contre les Kurdes.

En ce qui concerne la Corée du Nord, au-delà des tweets de Trump, contradictoires comme à son habitude et oscillant, dans un langage de cour de récréation, entre un bluff bravache et provocateur d'une part, et l'affirmation selon laquelle lui et Kim Jong-un auraient pu être amis, force est de reconnaître que la politique américaine a changé, qu'elle est passée de la « patience stratégique », selon les termes d'Obama, à une diplomatie de renforcement des sanctions à l'endroit de la Corée du Nord, diplomatie qui s'appuie entre autre sur la Chine.

Je peux me tromper, mais je ne crois pas à l'éventualité d'une guerre, trop dangereuse pour les différentes parties : non seulement le régime nord-coréen disparaîtrait, mais un tel conflit ferait des centaines de milliers de victimes en Corée du Sud, sans parler de l'emploi possible des armes nucléaires, y compris sous forme de détonation volontaire sur place, qui aurait des effets catastrophiques dans la région. Le fait qu'une guerre ait des effets catastrophiques ne veut pas dire qu'elle ne se produira pas, mais l'on a affaire à des acteurs

rationnels, aussi bien Kim Jong-un que Trump, sachant que ce dernier est malgré tout « tenu » par Mattis.

Cela nous amène à la question des rapports entre le président et son administration. C'est assez complexe car, d'un côté, il serait rassurant d'avoir la certitude que ce n'est pas Trump qui a le doigt sur le bouton ; de l'autre, c'est lui qui a été élu, et on aimerait être sûrs que ce ne sont pas les généraux qui ont le doigt sur le bouton. C'est toute la problématique de la responsabilité qui est théoriquement ici en jeu. La réalité est que Mattis et les autres se sont donné comme tâche d'empêcher Trump de céder aux folies qu'il pourrait commettre.

En Afrique, les États-Unis sont moins en retrait qu'on pourrait le penser. Ils sont présents au Sahel de façon très discrète, ainsi que l'a montré, il y a trois mois, l'opération des forces spéciales qui a mal tourné. Ils agissent contre les groupes djihadistes et souvent en appui de Barkane et des forces françaises. Ma collègue Maya Kandel, qui m'accompagne et qui est plus spécialiste que moi de la politique américaine en Afrique, ne me contredira pas si je dis qu'il n'y aura ni retrait ni accroissement de la présence américaine en Afrique : les États-Unis sont contents de ne pas s'impliquer davantage mais ils veulent tout de même garder un œil sur le continent.

Quant à l'influence de la Chine, elle se fait surtout sentir dans l'est de l'Afrique, et l'augmentation de la présence chinoise à Djibouti a profondément modifié l'équilibre géostratégique dans la région. 10 000 Chinois sont basés à Djibouti, ce qui est énorme. Ils procèdent de surcroît à des manœuvres dans le désert, ce que les Français étaient les seuls à faire jusqu'à présent, les autres armées étrangères – Américains, Japonais – restant cantonnés dans leurs bases. Globalement, la présence chinoise s'intensifie dans l'océan Indien, notamment sa présence sous-marine, tandis que les Chinois sont désormais également présents de façon quasi continue en Méditerranée.

La carte du monde est donc en train de changer, ce qui rejoint la question qui m'a été posée sur l'évolution des équilibres internationaux. Les États-Unis ne sont certes plus aussi dominants qu'ils l'étaient, mais ils conservent encore leur suprématie militaire, et pour assez longtemps : on ne bâtit pas une flotte de onze porte-avions en dix ans, ni même en vingt ans. Par ailleurs, les États-Unis sont dans une position incroyablement plus favorable que la Chine, entourée par quatorze pays et autant de problèmes, sur terre et sur mer. Ces considérations géopolitiques font que la supériorité américaine va perdurer pour quelques temps encore, la question étant plutôt celle des alliances avec les pays de la région, domaine dans lequel la Chine peut, pour le coup, gagner des points.

Dans le domaine de la technologie, la Chine a certes engagé de grands projets et accompli de très grands progrès en matière d'intelligence artificielle, ce qui permet d'imaginer qu'à la faveur d'une révolution technologique, elle pourrait prendre de l'avance dans ce domaine. Cela étant, la Silicon Valley fonctionne encore. Elle est toujours ce laboratoire d'innovations vers lequel convergent, en dépit des restrictions qu'a imposées Trump sur les visas de travail H1B, tous ceux qui sont en quête de performances technologiques : lorsqu'on veut développer ses idées ou fonder une start-up, ce n'est pas encore à Shanghai que l'on va, mais toujours dans la Silicon Valley. Les choses peuvent évoluer, mais il me semble que l'innovation administrée à la chinoise porte en elle ses propres limites et que, y compris dans le domaine des technologies, l'ouverture et la liberté d'expression ont des vertus irremplaçables.

À la question de savoir si cette recomposition a une incidence sur l'équilibre entre les démocraties et les autres pays, je répondrai par l'affirmative, et cela rappelle en effet les années trente, marquées par la domination du fascisme et du communisme. Il y a donc un mouvement de balancier qui, après avoir été favorable aux démocraties ces dernières décennies, semble plutôt s'inverser aujourd'hui.

Nous montrons dans *Les Mondes de 2030* que le monde vers lequel nous allons, si le Forum de Paris ne permet pas de faire valoir des solutions collectives, sera un monde multipolaire, à la fois plus concurrentiel, c'est-à-dire avec une répartition de la puissance entre plusieurs super-États : les États-Unis, la Chine et la Russie – l'Union européenne étant pour l'essentiel une puissance normative qui n'atteint pas le niveau des États-Unis ou de la Chine, et moins coopératif, c'est-à-dire moins structuré par des règles communes.

En ce qui concerne le processus de paix au Proche-Orient, Trump a en effet annoncé le transfert de l'ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, mais la question principale reste la question du statut de Jérusalem. Or Trump n'a pas dit que Jérusalem avait vocation à être la capitale indivise d'Israël. Il n'a certes pas dit non plus qu'elle pourrait être la capitale d'un État palestinien mais il a par ailleurs réaffirmé la perspective d'une solution à deux États et n'a pas fermé la possibilité que Jérusalem soit aussi la capitale de l'État palestinien. Il semble néanmoins avoir porté un sérieux coup de canif au consensus international en voulant préempter une solution que tout le monde s'accordait à laisser en suspens jusqu'à la résolution finale. Lors de son récent voyage en Israël, le vice-président Mike Pence a réaffirmé le transfert de l'ambassade, en avançant sa date, mais il est clair que malgré les fanfaronnades de Trump se vantant de pouvoir résoudre le problème israélo-palestinien, le processus de paix a du plomb dans l'aile. Mahmoud Abbas ne souhaite plus parler aux Américains, et la diminution des versements américains à l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East) et aux Palestiniens est un clou de plus dans le cercueil de la « neutralité » américaine. En clair, il n'y a donc plus de processus.

Quant à savoir si Trump n'est que l'incarnation agitée d'une Amérique qui lutte contre son déclin, c'est vrai pour une part. En effet, ce sont les États-Unis qui ont très largement façonné le monde d'aujourd'hui, un monde globalisé dans lequel la Chine a pu se développer grâce à des exportations massives et à des dépenses d'armement très limitées. Or ce monde portait en germe sa propre destruction, puisque, d'une certaine manière, la multipolarité actuelle est le fruit des conditions de développement favorables dont les nouvelles puissances ont bénéficié grâce à la *pax americana*.

Il y a donc un déclin objectif, qui est un déclin relatif lié entre autres à la montée en puissance de la Chine. Du point de vue de cette dernière d'ailleurs et au vu de son histoire millénaire, il s'agirait plutôt d'une longue éclipse de l'empire du Milieu qui s'achève que de l'avènement d'un nouveau champion chinois qui émerge dans l'histoire de l'humanité. Nous sommes donc entrés dans une phase d'ajustement dont chacun sait qu'en histoire ce sont les périodes les plus dangereuses.

Pour en revenir aux États-Unis, si George Bush fils a hâté le déclin américain avec, d'une part, la guerre en Irak et, d'autre part, même si le blâme ne lui en revient pas entièrement, la crise économique de 2008, Trump, qui prend acte, comme Obama l'avait fait en partie, de cette position dégradée des États-Unis, ne fait que l'accélérer en défendant l'idée que les États-Unis sont une puissance « normale », qui doit avant tout défendre ses intérêts et a le droit pour cela d'être protectionniste, sans avoir à assumer la responsabilité d'être la

puissance dominante, c'est-à-dire celle qui édicte les normes, les fait respecter et prétend prendre en charge l'intérêt général.

Il ne fait que traduire en cela les préoccupations de son électorat, notamment dans les États – Michigan, Wisconsin, Pennsylvanie – où il n'a devancé Hillary Clinton que de quelque 80 000 voix d'avance. Ces électeurs de la classe moyenne blanche ont voté pour Trump car ils considéraient que le coût de la mondialisation et le coût du maintien de l'ordre étaient trop élevés en termes d'ouverture commerciale et donc de disparition d'emplois nationaux, en termes de dépenses militaires comme en termes d'hommes – n'oublions pas que ce sont ces classes moyennes qui fournissent à l'armée américaine ses principaux contingents ; ils ont voté pour Trump, las d'avoir à assumer le coût d'un monde rendu plus sûr pour les cheiks saoudiens et les investisseurs chinois, et décidés à s'occuper avant tout d'eux-mêmes en utilisant au seul bénéfice des États-Unis les atouts extraordinaires du pays. S'il est un message à retenir de l'élection de 2016, c'est cette idée que les États-Unis se vivent désormais comme une puissance restreinte.

Mme Laëtitia Saint-Paul. Quel rôle joue l'opinion publique américaine dans les décisions prises en matière de politique étrangère ? Les habitants de Pékin se sont un beau jour lassés d'entendre les autorités déclarer que le ciel était bleu et dégagé ; ils ont provoqué une mobilisation populaire en faveur des accords de Paris. Y a-t-il un espoir qu'il puisse en être de même aux États-Unis ?

M. Denis Masségli. La politique actuelle du président Trump vise à restaurer une puissance américaine qui, ces dernières années, a vacillé sans pour autant décliner, si on la compare à l'Europe ou à d'autres régions du monde. On ne parle pas ici uniquement d'une puissance militaire, domaine dans lequel la suprématie américaine est incontestable, mais également d'une puissance économique, capable de générer des emplois, de la croissance et des recettes fiscales. Très récemment, le Congrès américain a voté une baisse massive de l'impôt sur les sociétés, qui est passé de 35 à 21 %. Dans le même temps un taux exceptionnel de 14 % a été accordé, comme une mesure d'amnistie déguisée, aux sociétés américaines réalisant des profits à l'étranger – pour un montant total de 2 900 milliards de dollars –, mais rapatriant leurs capitaux. Enfin, une série de mesures visant à éviter l'évasion fiscale et contraignant les multinationales à payer un impôt minimal au fisc américain a été adoptée, ainsi qu'une taxe de 20 % sur les biens et services produits à l'étranger, applicable y compris pour les flux internes aux groupes internationaux présents sur le sol américain ; cette taxe rapporterait près de 155 milliards de dollars et a pour objectif d'attirer les entreprises aux États-Unis.

Selon l'économiste Thomas Piketty une telle politique risque d'aggraver le dumping fiscal, dans le monde et au sein de l'Union européenne, alors même que nous tâchons d'harmoniser notre fiscalité pour que les entreprises comme Google, Starbucks Airbnb, Amazon Facebook ou Apple acquittent l'impôt là où elles réalisent leurs profits.

Pensez-vous que cette politique fiscale va produire ses fruits et nuire à l'harmonisation fiscale européenne ? Pour préserver nos intérêts, doit-on harmoniser nos impôts à la baisse et s'engager dans une course au moins-disant fiscal afin d'inciter les entreprises étrangères à réaliser des investissements sur notre territoire, ou faut-il au contraire augmenter les impôts et contraindre toutes les entreprises à les payer ?

M. Bruno Joncour. Merci, monsieur le directeur, pour votre éclairage qui interpelle doublement, d'abord parce qu'il s'agit des États-Unis et que, de ce point de vue,

leur politique étrangère concerne l'ensemble du monde, directement ou indirectement, ensuite parce qu'il est question d'un président dont les prises de position et les déclarations, depuis un an, bousculent ce qui a pu constituer jusqu'à présent une constante de la politique américaine concernant plusieurs dossiers. Les États-Unis semblent désormais suivre une stratégie des coups d'éclat permanents, ce qui ne manque pas d'intriguer voire d'inquiéter quant à la stabilité du monde.

Cette nouvelle réalité porte notamment sur le dossier israélo-palestinien, vous en avez parlé, sur lequel les États-Unis ont, d'une manière générale, toujours porté une attention particulière, en tant que partenaire influent sur le cours des événements avec des conséquences plus ou moins positives sur les perspectives de paix. C'est peu de dire que les récentes déclarations du président américain sur Jérusalem ont créé un vrai traumatisme, du côté palestinien et du côté de tous ceux qui, depuis longtemps, sont attachés aux dispositions du droit international telles qu'elles résultent de la décision des Nations Unies sur la création de deux États et sur le statut spécifique de Jérusalem. D'autres déclarations désordonnées ont été faites sur un possible plan de paix.

Comment, objectivement, envisagez-vous l'évolution de ce dossier, dans un tel contexte, dans la perspective de la recherche d'une solution pacifique, compte tenu de l'impossibilité pour les États-Unis de jouer désormais un rôle majeur ?

Mme Delphine O. Dans le document du CAPS qui nous a été distribué, le dossier russe vient en dernier et c'est le seul caractérisé par la logique du chaos. La question de l'ingérence de la Russie dans les élections américaines de l'année dernière a déjà provoqué deux démissions importantes, celle du conseiller à la sécurité nationale Michael Flynn et celle du directeur du FBI (Federal Bureau of Investigation) James Comey ; Stephen Bannon, dans un livre récent, mentionne, lui, des interactions supposées du fils de Donald Trump avec des agents ou des représentants russes aux États-Unis au moment de la campagne électorale. En même temps, si je me souviens bien, le Congrès a réussi à faire passer un paquet de sanctions sur le bureau du président Trump à l'automne ou à l'hiver dernier, sanctions contre la Russie liées notamment à son annexion de la Crimée, à ses activités en Ukraine mais aussi à son ingérence dans la campagne présidentielle américaine. Il me semble que l'administration n'a toujours pas mis ces sanctions à exécution ni publié la liste des entités russes qui doivent être sanctionnées et selon quels critères. On connaît les affinités de Trump pour la Russie, sa réticence, donc, à une confrontation avec elle et on voit bien que son entourage « néoconservateur » et militaire ne partage pas ces affinités.

Dès lors, et sans vous demander de lire dans une boule de cristal, quelle est votre intuition sur l'évolution des relations entre les États-Unis et la Russie dans les six prochains mois ?

M. Alain David. Vous avez d'ores et déjà répondu à toutes les questions que je voulais vous poser, monsieur le directeur, à une exception près concernant le retrait américain de l'accord de Paris sur le climat : la France dispose-t-elle de moyens, selon vous, pour faire revenir notre partenaire à un peu de raison sur le délicat sujet du réchauffement climatique ?

M. Éric Girardin. Depuis l'arrivée de celui que vous avez appelé un président pas comme les autres, on note une certaine instabilité, une exacerbation de tensions dans le monde – vous avez évoqué le Moyen-Orient, l'Asie et l'Amérique. Manifestement, le président Trump a choisi l'isolationnisme. Reste que si les États-Unis ont toujours mené une politique faisant prévaloir leur intérêt, n'assistons-nous pas, avec le président Trump, à une

sorte de désintérêt de leur part pour la stabilité mondiale ? N'y a-t-il pas, même, la volonté d'organiser un certain déséquilibre mondial pour, en fin de compte, mieux garder la main ? Cette politique quasi-permanente de provocation de troubles n'augure-t-elle pas la naissance de conflits, quelle qu'en soit la nature, dans des parties du monde jusque-là épargnées ?

M. Pierre-Henri Dumont. Comment fonctionne concrètement l'administration américaine en matière de politique étrangère ? Il semble que nous assistions à une sorte de renversement, avec d'un côté une montée en puissance de Nikki Haley et de l'autre un effacement de Rex Tillerson au département d'État. Pourquoi ce renversement s'il est avéré ?

Mme Liliana Tanguy. La politique étrangère du président Trump, initialement perçue comme isolationniste avec des annonces successives de retrait de nombreux accords et de plusieurs structures internationales, a connu des inflexions, notamment, vous l'avez mentionné, avec son revirement sur l'OTAN. Cependant, sa politique étrangère reste imprévisible.

En ce qui concerne l'évolution de la politique commerciale américaine, depuis l'arrivée au pouvoir du président Trump, comme vous l'avez indiqué dans votre exposé, le gouvernement américain se détourne d'une politique multilatérale, en particulier avec le retrait des États-Unis du TPP (Trans-Pacific Partnership - Accord de partenariat transpacifique) ou encore avec le souhait de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (UNESCO) avec le Canada et le Mexique. De quelle manière l'Union européenne devrait-elle adapter son propre agenda commercial à cette évolution ?

En outre, quel est votre point de vue sur la politique étrangère américaine au Moyen-Orient ? Vous l'avez certes évoquée mais je souhaite que vous précisiez votre avis sur le retour de la France en tant qu'acteur central de la diplomatie occidentale dans cette région. Le président Macron a joué un rôle de médiation dans le cadre de la crise libanaise et s'est rapidement exprimé après l'annonce faite par le président Trump de transférer l'ambassade américaine à Jérusalem. Pouvez-vous nous donner votre sentiment sur cette évolution ?

Mme Nicole Le Peih. Je suis corapporteuse d'une mission d'information sur la diplomatie climatique. Lors du sommet organisé à Paris le 12 décembre dernier, le nouveau gouverneur de la Californie, l'État des États-Unis le plus peuplé, a annoncé que trente-huit États avaient donné leur accord pour lutter contre le réchauffement climatique. Il ajoutait avec véhémence que la position de Trump n'était que la sienne. Comment appréhendez-vous ces différentes prises de position ?

M. Bernard Deflesselles. Je suis également corapporteur de la même mission d'information. La position de Trump et de l'administration américaine est en fin de compte constante : vous signalez vous-même, dans le tableau que vous nous avez transmis, un tweet de Donald Trump daté du 6 novembre 2012. On a bien compris sa position et surtout il s'appuie sur des hommes d'expérience et de poids, je pense au sénateur du Texas Ted Cruz ou au sénateur de Floride Marco Rubio, mais aussi sur l'Agence américaine de protection de l'environnement, à la tête de laquelle il a placé un climato-sceptique de premier ordre en la personne de Scott Pruitt – et je rappelle que cette agence emploie 15 000 personnes et qu'elle est dotée d'un budget de plus de 8 milliards de dollars. Donald Trump est donc en train, progressivement, dans son administration, de supprimer les termes mêmes de « lutte contre le réchauffement climatique ».

Avez-vous complètement décrypté la prise de décision de Trump ? On a en effet noté de nombreux atermoiements lorsqu'il a voulu sortir de l'Accord de Paris. Avez-vous repéré qui était pour, qui était contre ? Comment, donc, s'est fondée sa décision ?

J'ai une seconde question liée à la première : percevez-vous un possible retournement de sa position et comment, si je puis dire, sentez-vous les choses en amont ?

Mme Marine Le Pen. J'ai posé il y a quelques jours à M. Moscovici, lors de son audition par la présente commission, une question sur un sujet des plus inquiétants, sans que personne ne semble d'ailleurs vouloir y répondre : l'extraterritorialité du droit américain qui, même si les journaux n'en parlent pas beaucoup, est catastrophique pour un grand nombre d'entreprises européennes et en particulier françaises – la justice américaine se sert de cette extraterritorialité du droit pour les sanctionner très lourdement, les montants des amendes étant parfois faramineux. Or, quand on examine les dossiers dans leur intégralité, on se rend compte qu'il s'agit soit d'empêcher les entreprises européennes et donc françaises de s'implanter dans des pays où les États-Unis souhaitent conserver un *leadership*, soit pour ces derniers de défendre leurs intérêts économiques. Le Gouvernement a-t-il pris conscience de ce phénomène et votre ministère de tutelle entend-il agir ? Les administrations française et américaine échangent-elles sur le sujet ? L'Union européenne entend-elle soulever ce problème fondamental puisque demain nos entreprises pourraient se retrouver au tapis ?

Ma seconde question porte sur la Chine qui semble avoir considéré qu'il lui fallait faire une révolution, à savoir enclencher ce qu'on appelle la civilisation écologique, qui serait du reste liée à des considérations économiques mais aussi nationales puisque les problèmes de santé liés à l'environnement sont là-bas énormes. Pensez-vous que le fait que la Chine s'engage dans ce processus et en prenne peut-être la tête au pan mondial pourrait faire changer les États-Unis d'avis et les ramener à s'inscrire dans la logique du plan climat ?

Mme Sonia Krimi. Je souhaite que vous nous éclairiez, monsieur le directeur, sur la relation entre les États-Unis et les pays arabes : je ne trouve rien, dans l'excellent document que vous nous avez transmis, sur la dernière crise entre le Qatar et les Émirats arabes unis. De nombreux pays arabes ont accueilli avec joie l'arrivée au pouvoir de Donald Trump au prétexte – qui ne me semble pas fondé – qu'enfin on en finirait avec l'interventionnisme américain. Or ils se sont rendu compte, au fil des mois, que le président Trump avait par exemple prit le décret dit *Muslim Ban* en vertu duquel les ressortissants de six pays composés d'une majorité de musulmans ne peuvent fouler le sol américain, pays auxquels il faut ajouter la Corée du Nord et le Venezuela. Je rappelle au passage que tous les ressortissants des pays arabes ne sont pas musulmans et que tous les musulmans ne sont pas arabes.

Je souhaite connaître votre avis sur la question et savoir quelle est la marge de manœuvre de la France ?

M. Didier Quentin. Merci, monsieur le directeur, d'avoir montré que le CAPS créé par Michel Jobert en 1973 était toujours bien vivant et fécond en analyses.

Le tableau que vous nous avez communiqué passe vingt-trois dossiers au crible et je m'étonne de ne pas voir mentionné le Japon alors qu'il reste la troisième puissance économique du monde, qu'il est un partenaire privilégié des États-Unis et que le premier ministre Abe fait évoluer la politique japonaise notamment en matière de défense – une révision constitutionnelle est en cours. Aussi pouvez-vous nous en dire un peu plus, le partenariat entre les deux pays étant essentiel dans la zone Asie-Pacifique ?

Je remarque également que l'Union européenne en tant que telle n'est pas mentionnée dans votre tableau... Or ce que vous avez dit sur le plan militaire et sur cette espèce de repli, d'une certaine manière, ou d'« isolationnisme » américain, peut être de nature à favoriser enfin l'émergence d'une défense européenne ou d'une Europe de la défense.

Ensuite, s'agissant de la Russie, vous avez évoqué la fascination – le mot est sans doute un peu fort – du président Trump pour M. Poutine, en tout cas tout le bien qu'il en pense, mais a-t-on relevé des cas concrets, au cours de ces derniers mois, qui laissent percevoir une certaine complaisance à l'égard des positions russes ?

Enfin, en ce qui concerne la coopération militaire, nous ne sommes donc plus ces singes capitulards mangeurs de fromage... Reste que nous avons pu constater que nos propres forces armées se félicitent de cette coopération et certains nous ont même dit que sans l'appui des États-Unis l'opération Barkhane ne pourrait pas être conduite dans les meilleures conditions.

M. Justin Vaïsse. Au cours de la précédente série de questions, M. Lecoq m'a interrogé sur un point particulièrement important car touchant à l'organisation du Forum de Paris pour la paix. Le député a estimé qu'il pourrait s'agir d'un mauvais coup porté à l'ONU. C'est tout l'inverse : il n'est pas question de faire de l'ombre à l'ONU et encore moins de lui faire de la concurrence ; nous avons au contraire l'intention de mobiliser les énergies pour soutenir l'action collective. Nous entendons en effet collaborer activement avec les organisations multilatérales – non seulement les agences de l'ONU mais aussi les organisations internationales dont le siège est à Paris comme l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou l'Organisation internationale de la francophonie.

Je m'inscris en faux, ensuite, contre les propos sur la société civile comme élément de subversion du travail multilatéral : nous ne sommes plus à la conférence de la paix de Paris de 1919-1920. En effet, aujourd'hui, les sociétés civiles sont présentes sous de multiples formes : collectivités locales, réseaux d'experts, organisations non gouvernementales (ONG) de tous types... Il est désormais impossible d'ignorer cette société civile et surtout d'agir sans elle. Dans le domaine du numérique, par exemple, il serait illusoire de prétendre confiner les discussions au seul niveau étatique. Aussi le Forum de Paris vise-t-il à associer ces forces qui travaillent dans le sens de l'action collective et de la bonne gestion des biens publics mondiaux.

Cette question en rejoint plusieurs autres sur la composante climatique de la politique américaine. Il a été fait allusion à cette déclaration des autorités chinoises selon lesquelles le ciel de Pékin serait dégagé. Il faut savoir que sur l'idée de « civilisation écologique », sur les questions climatiques, la Chine n'a évolué que pour une seule raison qui n'est ni économique ni liée aux droits de l'homme mais qui relève de la stabilité sociale : les manifestations, à partir des années 2000, dues à ce qu'on appelle les externalités négatives – autrement dit : au nombre considérable de cancers – ont souvent été violentes. J'étais à Pékin il y a un mois et je dois dire qu'à la suite de mesures drastiques – expulsion de 250 000 personnes pauvres qui avaient la mauvaise habitude de se chauffer avec du bois ou du charbon, fermeture d'usines, interdiction du chauffage au charbon dans un certain nombre de provinces alentour – le ciel de la capitale est désormais dégagé, c'est vrai. J'étais par contre à New Delhi la semaine dernière et cette ville ressemble à ce qu'était Pékin il y a cinq ou six ans avec une pollution d'environ 300 à 400 ppm avec des pics à 700 voire 800 ppm – c'est donc plutôt là que se situe désormais le problème.

J'en reviens à la mobilisation des opinions publiques pour que les États agissent. Souvenez-vous de la COP 21 : il y avait environ 45 000 personnes au Bourget dont 35 000 n'étaient pas des délégués officiels des États. Or pourquoi la COP 21 a-t-elle réussi ? C'est parce que sans la présence de ces 35 000 personnes, les États n'auraient pas été poussés à prendre les décisions qu'ils ont prises. Pour ce qui est des États-Unis, on a bien vu, à l'occasion du One Planet Summit, qu'ils ne se résument pas à Trump. J'étais à Washington il y a un peu plus d'un mois pour évoquer le Forum de Paris pour la paix et mes interlocuteurs ont commencé par me demander ce qu'ils pourraient faire en sa faveur, ne souhaitant pas – à l'instar de personnalités comme Arnold Schwarzenegger, Michael Bloomberg ou Al Gore – que le reste du monde pense que les États-Unis se réduisent à Trump et aux dégâts qu'il peut causer. Il me semble possible de passer ces quelques années en serrant les dents, même s'il faut attendre encore trois ans, ce qui est beaucoup...

Pour ce qui est de la diplomatie climatique, comme je l'ai montré au début de mon exposé, il y a deux mondes à Washington. Il y a celui du président et de ses lubies, de sa psychologie, mais aussi de ses calculs électoraux – évidents en l'occurrence : sa base n'a aucune appétence pour l'action sur le climat dont elle ne voit pas l'intérêt, prenant le réchauffement climatique pour un canular et la politique contre ce dérèglement pour une escroquerie destinée à lui soutirer de l'argent ; le gain électoral est donc ici facile pour Trump. Aussi n'y a-t-il pas d'analyse poussée à faire sur les décisions de Trump qui a imposé ses préférences personnelles et son intérêt électoral à un appareil d'État – c'est le deuxième monde – majoritairement sensibilisé, pour sa part, au problème du climat. Si vous allez au Texas, la ville de Houston, capitale du pétrole, fonctionne à 80 % avec des énergies renouvelables... La situation est donc vraiment plus complexe qu'on ne pourrait le penser et nous donne des motifs d'espoir.

On m'a interrogé sur le fait de savoir si nous percevions un possible retournement de la décision américaine. On rejoint là la question sur la politique du président Macron vis-à-vis du président Trump. Le fait de garder le contact, d'être capable d'avoir le président américain au téléphone, le fait que Trump considère que Macron l'a bien reçu, l'a correctement traité et qu'il est donc prêt à l'écouter, nous offre une petite perspective. Il faudra ensuite voir ; s'il y a d'autres catastrophes environnementales aux États-Unis, en Floride, par exemple, cela aiderait, pousserait le président Trump à prendre davantage conscience de la situation et nous permettrait de faire jouer la capacité que le président Macron a acquise de lui parler.

La question sur la baisse des impôts est très importante : depuis très longtemps, une masse phénoménale d'argent appartenant aux entreprises américaines est conservée à l'étranger. Ces entreprises ne souhaitent pas les rapatrier parce que ces profits étaient taxés jusqu'à présent à 35 % aux États-Unis. Trump leur offre des conditions fiscales intéressantes pour qu'elles réinvestissent ces milliers de milliards de dollars aux États-Unis afin d'améliorer la position américaine en prolongeant une croissance déjà exceptionnellement longue. Un retournement de cycle surviendra à un moment ou à un autre, avant les élections de mi-mandat, en novembre prochain, peut-être après... Ces cycles sont fonction du plein-emploi et donc de l'augmentation des salaires, des stocks etc. Seulement, le retour de ces capitaux conjugué aux baisses d'impôts va bénéficier au pays et va permettre à Trump d'affirmer qu'il est un excellent président, l'afflux de capitaux finançant la baisse des impôts. Cela dit, sur le long terme, la structure de la fiscalité américaine change pour être de moins en moins progressive, en particulier en ce qui concerne les impôts directs, évolution qui risque donc d'accentuer le déclassement des classes moyennes. L'augmentation du coefficient de Gini n'est pas bonne à long terme pour les États-Unis.

L'Union européenne a-t-elle intérêt à aligner sa politique fiscale sur celle des États-Unis ? D'abord, le taux européen d'imposition sur les bénéficiaires n'est pas de 35 % mais moins élevé et, de fait, ce sont les États-Unis qui s'ajustent à la baisse. La solution passe par l'harmonisation des conditions fiscales au sein de l'Union européenne plutôt que par une baisse de la fiscalité, surtout si elle est désordonnée. Il faut privilégier la création d'un environnement réglementaire stable qui permette aux entreprises d'investir.

J'en viens aux sanctions extraterritoriales américaines, vieux problème puisque déjà en 1996 les deux lois Helms-Burton et d'Amato-Kennedy, l'une portant sur Cuba et l'autre sur l'Iran, avaient été contrées par les Européens. Elles imposaient en effet des sanctions secondaires aux entreprises non américaines qui commerçaient avec un pays tiers qui, donc, n'était pas les États-Unis. Ce problème s'est renforcé au cours des années 2000 lors de la mise en place d'un arsenal de sanctions – financières en particulier – qui ont un effet beaucoup plus large que les seules sanctions secondaires à proprement parler, à savoir l'interdiction d'investissements ici ou là, puisque ces sanctions financières touchent les mouvements d'argent, quels qu'ils soient dès lors qu'ils transitent par les États-Unis, de toutes les entités qui peuvent par exemple commercer avec les gardiens de la Révolution ou d'autres organisations iraniennes. Il y a donc une sorte de halo de danger autour de toutes les transactions commerciales avec l'Iran qui crée un effet secondaire attentatoire aux intérêts européens, un effet exorbitant.

La réaction de l'administration de Bercy et de celle du Quai d'Orsay a été très ferme concernant les sanctions secondaires. La prise de conscience est aiguë, mais en l'absence d'un droit international sur cette question, il n'est pas interdit de prononcer ce type de sanction et il est donc difficile d'en contrer les effets de taille, à savoir la puissance structurelle des États-Unis, à cause de laquelle la plupart des entités économiques ont des activités aux États-Unis ou bien se servent des chambres de compensation américaines pour leurs transactions. Aussi, jusqu'à ce que cette situation change – et pour l'instant on ne perçoit aucune évolution –, les entreprises européennes continueront de subir ces sanctions extraterritoriales. Pour lutter contre elles et contre leurs effets secondaires consistant à décourager les acteurs économiques de commercer avec l'Iran, l'action à mener est donc essentiellement diplomatique, de pression politique sur les États-Unis.

Sujet connexe : devrions-nous adapter notre agenda commercial à celui des États-Unis ? Il y a là un vide que la Chine s'emploie à remplir et pourtant elle est loin d'être exemplaire en matière d'ouverture commerciale. Du fait que le président Trump saborde le TPP, l'Union européenne a tout intérêt à proposer des accords aux différents partenaires même si, bien sûr, l'intérêt politique de ces accords doit être débattu à l'aune de normes internes. Reste que d'un strict point de vue géo-économique, l'UE, je le répète, a tout intérêt à pousser les feux avec le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, avec l'Amérique latine...

Vous m'avez par ailleurs interrogé sur la Russie. Elle est un gros problème pour Trump parce qu'il est en effet avéré qu'elle est intervenue assez massivement au cours de la campagne non pas pour le faire élire, même si ce fut le résultat final, mais pour entraver la campagne de Hillary Clinton dont il faut rappeler qu'elle a un contentieux personnel avec Vladimir Poutine, d'où une animosité très forte entre eux deux. Il s'agissait d'éviter qu'elle soit trop bien élue car personne à l'époque ne pensait que Trump pouvait l'emporter, ni les Russes ni le camp démocrate et ni Trump lui-même d'ailleurs. Les Russes sont intervenus de plusieurs manières, sans que l'administration Obama ne réagisse parce qu'elle aurait été accusée de partialité. Ils ont piraté des courriels du parti démocrate et les ont révélés au bon moment pour obtenir un effet politique maximal, notamment auprès des électeurs de Bernie

Sanders et auprès des électeurs démocrates pour les dissuader d'aller voter – et une grande partie de la défaite de Hillary Clinton tient plus à la non-mobilisation des démocrates qu'à une forte mobilisation des républicains. Les révélations obtenues par la Russie, auxquelles les réseaux sociaux ont donné un écho considérable, touchant des dizaines de millions d'Américains, ont donc joué un rôle dans l'élection de Donald Trump.

L'enquête de Robert Mueller sur les liens entre Trump et la Russie se sert de cette base matérielle. Si le président Trump est gêné et s'il ne peut aller très loin, c'est à cause de cette enquête mais aussi parce que lui-même – et cela reste à expliquer – n'a jamais critiqué Poutine même quand ce dernier s'est montré hostile vis-à-vis des États-Unis. C'est l'un des rares *leaders*, l'un des rares pays qui n'a jamais fait l'objet d'un tweet négatif, comme s'il existait quelque chose de particulier, dans l'esprit de Trump, entre Poutine et lui ou entre la Russie et lui. C'est pourquoi, dans le tableau que nous vous avons fait distribuer, c'est le seul dossier obéissant à une logique que nous qualifions de chaotique – chaotique parce qu'il y a ces préférences du Président mais qu'il est empêché par l'enquête, et parce qu'il y a d'autre part une grande hostilité vis-à-vis de la Russie de la part de l'administration, en l'occurrence des militaires qui savent exactement ce que fait la Russie en Syrie et ailleurs, mais aussi du monde du renseignement qui sait précisément ce qu'ont fait les Russes pendant la campagne électorale et depuis lors, enfin de la part du Congrès, très sévère à l'encontre de la Russie au point d'imposer au président une loi de sanctions. Voilà qui explique le chaos régnant.

Je terminerai par le Qatar. Là encore il faut prendre en compte les deux mondes : celui du président Trump – qui a une préférence pour les hommes forts comme le maréchal al-Sissi, Mohammed ben Salmane ou le roi Salmane – et celui de la diplomatie américaine. Rex Tillerson est empêché de faire son travail. Vous vous souvenez de l'épisode où ce dernier est allé proposer sa médiation entre le Qatar, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, alors que, le même jour, Trump publiait un tweet disant que c'était vraiment le Qatar qui finançait le terrorisme – comme d'ailleurs il l'avait déjà affirmé pendant la campagne électorale – envoyant de fait un missile en direct à son propre secrétaire d'État. Voilà un exemple de prise de décision très chaotique. La situation actuelle est cependant un peu moins chaotique avec une amélioration du *modus operandi* entre le président et ses grands subordonnés, mais tout le travail de rationalisation, de définition stratégique mené par le deuxième monde, celui de la diplomatie, est toujours à la merci d'un tweet du président, d'une intervention, d'une foudrue mais aussi d'une décision liée à ses affaires judiciaires ou tout au moins à l'enquête menée par Robert Mueller puisque c'est devenu l'une de ses préoccupations principales en plus des élections de mi-mandat : échapper à l'enquête. C'est pourquoi il a renvoyé James Comey et pourquoi il essaie de repousser le plus possible cette enquête dont il sortira forcément quelque chose. C'est pourquoi, enfin, sur des dossiers aussi importants que le climat, la Russie ou le Qatar, il restera une dose d'incertitude très grande tout au long de l'année 2018 au moins.

Mme la présidente Marielle de Sarnez. Il me reste à vous remercier pour toutes vos réponses précises, monsieur le directeur. Nous aurons l'occasion de nous retrouver pour préparer ce grand sommet du mois de novembre.

La séance est levée à onze heures trente.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires étrangères

Réunion du mercredi 24 janvier 2018 à 9 h 30

Présents. - M. Frédéric Barbier, M. Hervé Berville, M. Bruno Bonnell, Mme Valérie Boyer, Mme Samantha Cazebonne, Mme Annie Chapelier, M. Alain David, M. Bernard Deflesselles, M. Frédéric Descrozaille, M. Christophe Di Pompeo, M. Benjamin Dirx, M. Pierre-Henri Dumont, M. Nicolas Dupont-Aignan, M. Michel Fanget, M. Bruno Fuchs, Mme Laurence Gayte, Mme Anne Genetet, M. Éric Girardin, M. Michel Herbillon, M. Christian Hutin, M. Yves Jégo, M. Bruno Joncour, M. Hubert Julien-Laferrière, M. Rodrigue Kokouendo, Mme Sonia Krimi, M. Jean-Paul Lecoq, Mme Martine Leguille-Balloy, Mme Marion Lenne, Mme Nicole Le Peih, Mme Marine Le Pen, M. Maurice Leroy, M. Jacques Maire, Mme Jacqueline Maquet, M. Denis Masségli, M. Jean-Luc Mélenchon, Mme Monica Michel, M. Sébastien Nadot, M. Christophe Naegelen, Mme Delphine O, M. Jean-François Portarrieu, M. Didier Quentin, Mme Isabelle Rauch, M. Jean-Luc Reitzer, Mme Laetitia Saint-Paul, Mme Marielle de Sarnez, M. Joachim Son-Forget, Mme Michèle Tabarot, M. Buon Tan, Mme Liliana Tanguy, M. Guy Teissier, Mme Valérie Thomas

Excusés. - Mme Clémentine Autain, M. Bertrand Bouyx, M. Moetai Brotherson, Mme Mireille Clapot, M. Olivier Dassault, Mme Laurence Dumont, M. Philippe Gomès, M. Meyer Habib, Mme Amal-Amélia Lakrafi, M. Jérôme Lambert, M. Frédéric Petit, Mme Bérengère Poletti, M. Hugues Renson, M. Bernard Reynès, Mme Sira Sylla, M. Sylvain Waserman

Assistait également à la réunion. - M. Dino Cinieri